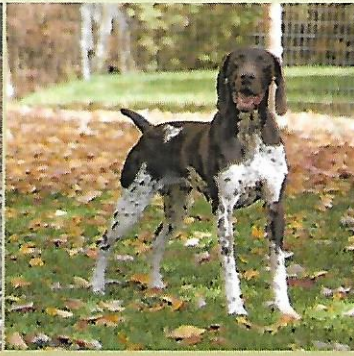


# Elections statutaires CFBA

## Dimanche 19 mai 2024



### ▶ Olivier MICHEL

- ▶ 53 ans
- ▶ Adhérent au CFBA en 1987
- ▶ Membre du comité depuis 2012
- ▶ Correspondant régional des Hauts de France



Rejoignez-moi sur la page facebook: Elections CFBA 2024

Adhérentes, Adhérents, Passionnés,

Notre association a subi un véritable « tsunami » durant l'année écoulée.

La transparence et la communication n'étant absolument pas les points forts du club actuel, je vais être concis et sans détour. Après des semaines de recherche et de recoupement, j'ai, en début d'année 2023 informé, avec preuves à l'appui, le cabinet comptable de notre association et le comité que la présidente avait effectué des mouvements bancaires non justifiés envers son propre compte. L'ensemble du comité à l'exception de 2 membres, n'a pas pris la mesure de ce qu'il se passait. Face à cet immobilisme j'ai décidé dans un premier temps d'en informer le Président de la Société Centrale Canine, puis d'instruire une plainte pour abus de confiance. Initiative qui m'a été reprochée par le comité ! Ce dernier a également rejeté la demande d'audit comptable. A contrario en 2021, il avait donné son accord à une procédure sur un contentieux lié à une parution : coût total +/- 12000 € (perte sèche).

En septembre dernier, convoqué avec le représentant légal du club devant la commission des litiges de la SCC, celle-ci a confirmé le bien-fondé de cette plainte, elle a précisé que ma responsabilité n'était pas engagée et qu'il ne fallait pas se tromper de coupable.

Elle s'est également interrogée sur le fait que nos dirigeants ne se soient pas associés à cette plainte. Notons qu'une partie des sommes détournées a été remboursée, par conséquent en tant que trésorier de l'époque j'ai constitué une provision pour la créance évaluée restant due sur l'exercice 2023.

La commission de discipline du CFBA s'est réunie fin octobre 2023, elle a statué à l'unanimité l'exclusion définitive de l'ancienne Présidente pour « avoir utilisé les fonds de l'association CFBA à des fins personnelles ».

Qu'en est-il aujourd'hui ? Nous n'en savons rien. Nous n'avons aucune réponse émanant du comité dont nous faisons pourtant toujours partie...

Il est à noter que cet argent provient de vos adhésions.

Une question se pose : Pourquoi cette omerta ?

Tout ceci est bien sûr factuel et vérifiable.

Adhérent au club depuis 1987, membre du comité depuis 12 ans et co-organisateur d'un TAN dans la Somme, je suis toujours intervenu au sein de notre association dans le respect des statuts, ce qui n'a pas forcément été le cas lors des dernières décisions prises par le comité (Changement du bureau en cours de mandat).

Etant en désaccord et minoritaire sur les prises de décisions arbitraires, j'espère qu'avec l'arrivée de nouveaux élus, nous pourrions revenir à une situation apaisée et démocratique.

Par conviction et fidèle à mes principes, j'ai décidé de me représenter aujourd'hui à vos suffrages.

J'aspire à revenir aux fondamentaux et à une totale communication.

Transparence, Confiance, Convivialité et Esprit d'écoute

Nous avons le privilège, pour certains, de produire et élever cette belle et noble race « le Braque Allemand », pour d'autres de chasser, pratiquer le canicross, ou tout simplement apprécier sa fidèle compagnie.

SOYONS TOUS UNIS POUR NOTRE KURZHAAR NATIONAL